

ÉTABLISSEMENTS VERTS BRUNDTLAND (EVB)

ÉDUCATION POUR UN AVENIR VIABLE (EAV)

GUIDE À L'INTENTION DES REPRÉSENTANTS LOCAUX

FÉVRIER 2012

Qu'est-ce que le mouvement EVB - EAV

La démarche de la CSQ en éducation *Pour un avenir viable* (EAV) est concrétisée par le mouvement des Établissements verts Brundtland (EVB), qui a eu 17 ans en 2010. Ce mouvement a une histoire riche en évènements marquants, en expériences enrichissantes, mais surtout, en petits et grands gestes quotidiens vécus par des enfants, des jeunes et des adultes de plus de 1000 établissements inscrits depuis 1993.

Un établissement vert Brundtland est un endroit où l'on « agit localement tout en pensant globalement » afin de favoriser un avenir viable. C'est donc un lieu où l'on pose des gestes concrets et continus par l'application des 6RV¹, afin de contribuer à créer un monde écologique, pacifique, solidaire et démocratique, en réfléchissant, en instruisant, en éduquant et en agissant.

L'établissement qui devient membre accrédité valorise l'engagement des jeunes et des adultes en faisant connaître et reconnaître socialement leurs réalisations et leurs actions, si petites soient-elles!

Concrètement, c'est un établissement où les jeunes et les adultes, personnels et directions, par leur engagement :

- rassemblent au lieu de diviser, incluent au lieu d'exclure;
- tissent des liens entre eux, la direction, les différents personnels de l'établissement, les parents, les retraités, etc.;
- créent des liens entre leur établissement et leur communauté ainsi qu'entre leur établissement et le monde;
- facilitent des échanges entre les générations;
- acceptent de se remettre en question et d'ajuster leur action selon la réalité d'une communauté;
- rejoignent les décideuses et décideurs de leur communauté;
- intègrent les valeurs et les principes de l'EAV à leurs pratiques pédagogiques, au projet éducatif de leur établissement d'enseignement, à leur plan d'action EAV, etc.;
- se rassemblent et coopèrent ensemble en vue d'actions communes dans leurs milieux de vie et de travail;
- apprennent à mieux jouer leur rôle de citoyennes et citoyens critiques et responsables;
- contribuent à mettre en pratique nos objectifs en éducation (la Déclaration de principes de la CSQ en éducation, la plate-forme de la CSQ « Éduquer et agir pour un avenir viable », etc.) afin que la société soit plus écologique, plus pacifique, plus solidaire et plus démocratique;
- prennent des moyens concrets pour faire connaître leurs réalisations « positives » dans leur région et dans la société québécoise afin que celles-ci soient porteuses d'espoir et de transformation sociale;
- mettent en valeur les opérations et font connaître les outils des organismes oeuvrant en éducation pour un avenir viable au Québec et ailleurs sur la planète (ex. : [RECYC-QUÉBEC](#), [le Fonds d'action québécois pour le développement durable \(FAQDD\)](#), les ministères, les universités, [l'Agence de l'efficacité énergétique](#), [le CLUB 2/3](#), [ENVironnement JEUnesse \(ENJEU\)](#), [Équiterre](#), [Cyclo Nord-Sud](#), [Amnistie internationale](#), [la Croix-Rouge](#), [Travail de réflexion pour des ondes pacifiques \(TROP\)](#), [les conseils régionaux de l'environnement \(CRE\)](#), [les centres de formation en entreprise et récupération \(CFER\)](#), [le réseau des Ressourceries](#), les ONG régionales, etc.).

¹ Réduire, réutiliser, recycler, repenser, restructurer, redistribuer, valoriser

Pour aider à rendre leur établissement EVB ou pour réaliser ces objectifs, la CSQ offre son soutien et des ressources aux répondants locaux. Car le mouvement EAV-EVB est d'abord un mouvement de la CSQ. Les fédérations comme la FEC-CSQ agissent comme un intermédiaire, un facilitateur pour la CSQ. D'ailleurs, la FEC-CSQ est à étudier les façons de bien jouer un rôle complémentaire à celui de la centrale. Voici les différents acteurs du mouvement à la CSQ.

Le **Comité en éducation pour un avenir viable (EAV)**, le **Comité des retraités Brundtland** et le **réseau des responsables locaux de la CSQ** constituent trois pôles importants de la promotion de l'EAV et du développement des EVB.

Appuyé dans ses actions par de nombreux organismes nationaux et locaux, le mouvement EVB tient annuellement **trois sessions nationales EAV-EVB** où sont présentes une centaine de personnes responsables EVB en provenance des syndicats affiliés et de plusieurs représentantes et représentants des organismes partenaires et des collaborateurs. Ceux-ci sont et ont toujours été la principale force du mouvement EVB. Les sessions nationales constituent un lieu privilégié d'échanges, de formation, de projets, de réussites et de préoccupations en éducation pour un avenir viable (EAV).

Le **Comité des retraités Brundtland** est constitué de 22 retraitées et retraités de l'enseignement qui sont engagés dans le mouvement EVB-CSQ. Ces derniers sont très actifs et sont présents dans toutes les régions du Québec. Ils donnent des formations, participent aux cérémonies de reconnaissance EVB, tiennent des kiosques, etc.

Le **Comité en éducation pour un avenir viable (EAV)** a un mandat large de réflexion, d'analyse, d'animation, de formation et un rôle-conseil auprès des instances afin que les préoccupations liées à l'éducation pour un avenir viable et que les réalisations du mouvement des Établissements verts Brundtland (EVB-CSQ) soient le plus possible intégrées aux orientations et pratiques de la CSQ et de ses organismes affiliés.

Le Comité EAV, grâce à l'expérience de son réseau de militantes et militants, s'est donné une plate-forme en éducation pour un avenir viable qui propose une vision unificatrice des différents volets comme la protection de l'environnement, la conservation des ressources, la promotion de la paix, de la non-violence, de la solidarité, des droits de la personne, de la démocratie, de la coopération et du développement durable.

Le Comité EAV est composé de cinq personnes. Celles-ci sont élues par le Conseil général pour un mandat de trois ans. Une de ces personnes est une enseignante retraitée du cégep de Victoriaville, qui est également membre du Comité des retraités Brundtland et il s'agit d'une excellente personne ressource pour nos syndicats : Mme Dominique Bédard : bedard_dominique@hotmail.com.

La conseillère CSQ responsable du niveau collégial est Mme Véronique Brouillette.
(514) 356-8888 ou 1 (800) 465-0897, poste 2518 brouillette.veronique@csq.qc.net.

Les autres conseillers sont Jean Robitaille (poste 3122) et Marie-Josée Rousse (poste 2568).

Le responsable EAV-EVB au Bureau exécutif de la FEC-CSQ est Louis-Philippe Paulet : lppaulet@mac.com.

Finalement, le réseau des responsables locaux de la CSQ est composé de membres provenant des syndicats locaux qui ont à cœur le mouvement et qui désirent s'y investir.

Rôle des représentants EVB dans les syndicats locaux

Voici une palette de rôles et de responsabilités potentiels pour les responsables locaux. Il est important de préciser que chacun peut s'investir selon des limites qui lui sont propres. Il ne faut pas voir la liste suivante comme un minimum nécessaire à réaliser pour pouvoir s'engager et s'investir. La CSQ a produit des ressources², dont un guide d'animation visant à accompagner les gens dans cette tâche.

- Participer à dresser le portrait annuel des activités EVB réalisées annuellement dans le collège pour obtenir ou renouveler son statut EVB³, en collaboration, autant que possible, avec la direction du collège.
- Favoriser la création de liens entre les membres, le personnel et la direction du collège, le conseil d'administration et la communauté, pouvant aller idéalement jusqu'à la création d'un comité paritaire.
- Participer aux comités environnementaux et de développement durable du collège.
- Cibler des problématiques et former des équipes de travail (comité paritaire) visant à les résoudre.
- Organiser des activités rassembleuses regroupant diverses catégories de personnel et des étudiants afin de favoriser le sentiment d'appartenance au mouvement.

Voici un extrait du guide d'animation qui décrit plus en détail ces rôles et responsabilités :

1. Pour maîtriser l'information et le processus d'inscription du mouvement EVB

Prendre connaissance de la documentation relative au concept EVB dont : la brochure EVB, la plate-forme *Éduquer et agir pour un avenir viable*, le plan d'action EAV-EVB, la vidéo Le dossier EVB et le présent guide d'animation EVB et le site Web www.evb.csq.qc.net.

Assister aux sessions EVB-CSQ.

Le rôle de votre syndicat local est de vous accompagner dans votre démarche. Il en est de même pour les ressources-conseils et les collaboratrices au secrétariat EVB de la CSQ que vous pouvez joindre au (418) 649-8888.

2. Pour mettre en œuvre votre projet EVB

Le mouvement EVB vise d'abord à « rassembler » et à faire connaître ce qui se fait déjà dans votre établissement. Dès le début et tout au long du processus EVB, identifier celles et ceux qui portent déjà un intérêt aux domaines de l'écologie, du pacifisme, de la solidarité et de la démocratie dans votre établissement. Créer des liens avec les autres catégories de personnels et avec les directions.

² [Guide d'animation EVB](#)

³ [Obtenir ou renouveler son statut EVB](#)

Distribuer la brochure EVB et amener la direction, vos collègues de travail, l'association étudiante, représentants syndicaux autres que le vôtre à visiter le site Web www.evb.csq.qc.net. Insistez sur le fait que le mouvement EVB ne constitue pas un ajout de travail, mais un atout pour l'établissement.

Faites connaître les différents outils appuyant les opérations du plan d'action EVB dans vos échanges avec la direction ainsi que les projets des ministères et organismes collaborateurs comme RECYC-QUÉBEC, le CLUB 2/3, ENJEU, etc.

Invitez les personnes, jeunes et adultes, à partager leurs intérêts et leurs affinités. N'oubliez pas que les jeunes doivent être autant que possible au cœur du mouvement EVB.

Vous pouvez également élargir votre démarche auprès de votre fédération, auprès d'une organisation du quartier et de la municipalité, auprès des retraitées et retraités, des groupes de femmes, de paix, de solidarité et de protection de l'environnement de votre région, auprès de comités de citoyennes et citoyens, de groupes de pression, auprès des directions régionales de ministères engagés en éducation relative à l'environnement dans une perspective de développement durable ainsi qu'auprès des CRE. Profitez aussi des ressources des autres institutions d'enseignement, des parcs, des musées, des clubs d'ornithologie, des agriculteurs, etc.

Ainsi, vous aurez une bonne idée de la disponibilité des ressources humaines qui souhaitent vous soutenir dans votre démarche d'obtention ou de renouvellement de votre statut EVB.

3. Former et animer un comité vert Brundtland

Prendre la décision de proposer ou de renouveler la candidature de votre établissement pour l'obtention du statut EVB peut vous paraître une responsabilité énorme. C'est pourquoi nous vous encourageons fortement à former un Comité vert Brundtland avec les différentes personnes que vous avez identifiées précédemment en vue de faciliter la concertation entre les différentes ressources déjà existantes dans votre milieu, de créer des liens entre les différents projets touchant les principes et valeurs EVB et de favoriser l'émergence de nouveaux projets communs. Cette meilleure coopération dans un établissement constitue le premier avantage du mouvement EVB!

Pour recruter des membres pour votre nouveau groupe, tenez un stand d'information ou opérez une petite campagne de sensibilisation sur les problématiques que vous avez l'intention de traiter en vous inspirant du plan d'action EAV-EVB. Invitez les personnes, jeunes et adultes, qui désirent collaborer avec vous à une réunion d'information.

Le moment où un groupe démarre est toujours crucial. Si possible, obtenez un local EVB. Assurez-vous que les points suivants soient touchés au fil de vos rencontres :

- Présentation du mouvement EVB, de la brochure disponible sur le site Web www.evb.csq.qc.net, des documents de référence EAV-EVB ([voir section 8 du guide d'animation](#)). Utilisez une vidéo, un exemple de réalisations, invitez une conférencière, un conférencier, une personne-ressource (responsable EVB de votre syndicat local, membre du Comité des retraités Brundtland). Enfin, suscitez les échanges et la verbalisation des buts et attentes de chacun.
- Présentation du plan d'action EAV-EVB, choisir ensemble les thèmes ou problèmes qui touchent directement le groupe et faire parler les participantes et participants sur le sujet, soit sous forme de plénière ou d'ateliers, etc.

- Prévoir le fonctionnement du groupe, le nombre maximum de participantes et de participants, le ou les thèmes choisis, ses activités principales, ses possibilités et le rythme des rencontres.
- Faire en sorte que le groupe s'engage concrètement à mener le ou les projets jusqu'au bout. Il s'agit de développer la motivation et la solidarité au sein du groupe. S'il y a lieu, prévoir récompenser les jeunes pour leurs efforts et pour le résultat obtenu par une classe verte, une soirée spéciale, une visite thématique, etc.
- Élaborer un plan d'action pour l'établissement en fixant le plus clairement possible les objectifs à atteindre et les moyens pour y arriver.
- Privilégier toujours une ou des thématiques qui vous intéressent.

4. Réaliser des actions en éducation pour un avenir viable

Après avoir mis en commun les actions qui se réalisent déjà dans votre établissement et avoir créé des liens avec les personnes et organismes qui œuvrent déjà sur les thématiques de la conservation des ressources, le pacifisme, les droits de la personne, l'interculturel, la démocratie, la solidarité, la coopération, le racisme, le sexisme, la santé, la consommation, l'alimentation, l'ouverture sur le monde, etc., il est temps de réaliser les projets de votre plan d'action EVB.

Comme banque d'idées d'actions à réaliser, vous pouvez vous inspirer des outils EVB (brochure, vidéo, site Internet EVB, etc.) et du relevé de réalisations ([voir section 7 du guide d'animation](#)). Celui-ci vous permet aussi de dresser un bilan de la situation qui prévaut dans votre établissement en ce qui concerne l'écologie, le pacifisme, la solidarité et la démocratie et d'effectuer une évaluation annuelle de votre projet EVB. Il constitue aussi un excellent diagnostic qui vous permet d'établir un plan d'action à chaque année dont un des buts principaux est d'obtenir ou de renouveler votre statut EVB. L'imagination est au pouvoir dans un établissement EVB! Retenez surtout les idées d'actions concrètes et continues qui créent de l'espoir et surtout qui se réalisent dans un climat teinté d'humour, de joie et de coopération! Ce sont les « marques de commerce » du mouvement EVB.

5. Compléter le relevé de réalisations

Pour obtenir ou renouveler votre statut EVB, il est obligatoire de remplir et de retourner au secrétariat EVB de la CSQ et à votre syndicat local, avant le 1er mai de chaque année, le relevé de réalisations ([voir section 7 du guide d'animation](#)) en vue d'obtenir le statut EVB pour votre établissement. Chaque établissement a une dynamique propre, selon les influences des adultes et des jeunes qui l'habitent et selon l'endroit où il se situe au Québec.

6. Reconnaître votre engagement en éducation à la viabilité (EAV) au sein de votre Établissement vert Brundtland

La reconnaissance EVB de votre établissement (renouvellement du statut EVB) devra avoir lieu au moins tous les trois ans.

Calendrier 2011-2012

Il est toujours préférable de consulter le calendrier annuel provenant de la CSQ afin de prendre connaissance la grande variété d'activités qui pourrait cadrer avec vos intérêts et priorités. Vous pouvez le consulter sur le site Web de la FEC-CSQ ou communiquer avec votre exécutif local ou Mme Caroline Huard (CSQ) au numéro 1-800-465-0897, poste 3071.

Concernant les sessions Brundtland organisées par la CSQ, qui constituent en quelque sorte le cœur du mouvement EAV-EVB, elles sont habituellement au nombre de trois par année. Voici les dates pour l'année 2011-2012 :

- 3-4 novembre 2011
- 26-27 janvier 2012
- 17-18 mai 2012

Afin de mieux saisir les défis ainsi que le déploiement de l'implication et des actions de la CSQ et de la FEC-CSQ, voici les différentes résolutions inscrites à leurs plans d'action respectifs ainsi que certaines réalisations à ce jour.

Résolutions et plan d'action EVB-EAV à la CSQ

Plan d'action CSQ 2009-2012

Les grandes orientations du [plan d'action](#)⁴ visent :

1. La consolidation du mouvement EVB
 - 1.1. Renforcer les mécanismes permettant le soutien à la régionalisation;
 - 1.2. Renforcement de la complicité mutuelle EVB-CSQ;
 - 1.3. Poursuivre les collaborations avec les organismes nationaux et régionaux qui font la promotion des 3RV et des 6R, soit : Oxfam-Québec / CLUB 2/3, RECYC-QUÉBEC, ENJEU, Équiterre, UNICEF, Caisse d'économie solidaire, etc.;
 - 1.4. Mieux faire connaître les réalisations du mouvement EVB;
 - 1.5. Explorer les avenues permettant la reconnaissance des outils pédagogiques EAV-EVB;
 - 1.6. Explorer des pistes permettant de diversifier le financement du mouvement EVB en recherchant notamment des financements de type statutaire.
2. Le développement du mouvement EVB
 - 2.1. Poursuivre les liens entamés avec l'APEQ;
 - 2.2. Poursuivre le développement des EVB dans le Nord et dans les communautés autochtones;
 - 2.3. Poursuivre le développement des EVB en Afrique de l'Ouest;
 - 2.4. Adapter le matériel EVB aux réalités des établissements qui ne sont pas des écoles primaires et secondaires;
 - 2.5. Poursuivre la collaboration avec la Fondation Monique-Fitz-Back (FMF).
3. La promotion du modèle EAV et des EVB
 - 3.1. Favoriser la promotion du mouvement EVB à l'interne et à l'externe;
 - 3.2. Impliquer les établissements faisant partie des EVB dans la promotion du mouvement;
 - 3.3. Poursuivre la diffusion du bulletin EVB.
4. La formation des membres
 - 4.1. Adapter la formation type du mouvement EVB selon le public à qui on s'adresse;
 - 4.2. Concevoir et mettre à jour des formations correspondant aux opérations éducatives en cours;
5. La reconnaissance EVB
 - 5.1. Constituer une banque de personnes-ressources de la CSQ et de ses affiliés pour les activités de reconnaissance EVB;
 - 5.2. Reconnaître annuellement deux personnes au Cercle Monique-Fitz-Back.

⁴ [Plan d'action EAV-EVB](#)

Résolutions et plan d'action EVB-EAV à la FEC

Plan d'action 2007-2010

La résolution stipulait ce qui suit : « Que la FEC maintienne son appui au mouvement EVB et travaille à son implantation dans le réseau collégial ». Cela s'est manifesté par une intervention à un Conseil général de novembre. Cinq collèges ou sous-centres ont également acquis ou renouvelé leur certification EVB durant cette période (voir tableau plus bas). Cette résolution s'exerce en continu et est toujours d'actualité aujourd'hui.

Plan d'action 2010-2013

Deux résolutions du dernier congrès s'inscrivent à cet effet :

« Poursuivre la promotion notamment auprès des directions et des associations étudiantes du mouvement EVB-EAV, et de soutenir les autres groupes écologistes et pacifistes portant les mêmes valeurs ».

« Poursuivre notre rapprochement avec les groupes de la société civile qui partagent notre volonté de lutter contre les inégalités, toutes les formes de discriminations et de la dégradation de l'environnement, mais également réaffirmer notre attachement envers la promotion de modèles économiques plus justes et plus durables ».

Dans les moyens identifiés pour l'atteinte de ces objectifs, on note :

1. Préparer une activité de formation;
2. Diffuser de l'information;
3. Promouvoir les événements EAV-EVB;
4. Soutenir financièrement ces groupes;
5. Évaluer des moyens autres que financiers pour soutenir ces groupes;
6. Évaluer la pertinence de créer un comité fédératif EAV-EVB.

Recommandations à être traitées qui furent reportées à un Conseil général ultérieur

1. Que la fédération s'assure de la représentation du niveau collégial au comité-conseil EAV de la Centrale.
2. Que la fédération prévoie à l'ordre du jour de son Conseil général de fin d'année le point « Compte rendu des travaux au comité conseil EAV ».
3. Que la fédération approche les autres fédérations collégiales de la Centrale afin de définir les orientations véhiculées par le mouvement EVB propres au niveau collégial dans le domaine de l'éducation à un avenir viable et de l'éducation relative à l'environnement véhiculées par le mouvement EVB.
4. Que la fédération nomme un porteur de ce dossier.
5. Que le Conseil général forme un comité EAV-FEC dont le mandat serait :

- de produire une politique environnementale ou d'adapter celle de la CSQ, en y incluant une politique d'achats responsables, politique dont pourraient s'inspirer les syndicats affiliés;
- d'évaluer la pertinence de réaliser un sondage auprès des jeunes du collégial pour vérifier leurs perceptions de l'avenir en lien avec les problématiques environnementales actuelles;
- de proposer, dans le contexte d'une pédagogie de l'espoir, une activité de réseautage des jeunes du collégial qui les mettrait en action de façon significative.

Plan d'action FEC pour 2011-2012

1. Implanter une procédure visant à rendre la tenue de toutes les instances carbone neutre.
2. Produire un guide à l'intention des répondants locaux visant à faciliter le travail de responsable EAV-EVB.
3. Identifier un répondant EVB par syndicat.
4. Traiter les recommandations du Conseil général de juin 2009
5. Évaluer la possibilité de former un comité consultatif EAV-EVB.
6. S'assurer de la représentation du niveau collégial au comité-conseil EAV de la Centrale.
7. Organiser au moins une activité de sensibilisation pendant l'année.
8. Prévoir à l'ordre du jour du Conseil général de fin d'année le point « Compte rendu des travaux des activités EAV-EVB ».
9. Promouvoir la mobilisation sociale au réseau.

Rapport d'activité 2010-2011

À la CSQ

Bilan d'étape pour le collégial

À la session EVB de mai 2011, un important remue-méninges visant à dresser un état des lieux du mouvement a permis d'identifier 6 pôles de développement à privilégier au cours des prochaines années.

1. Reconnaître l'engagement des jeunes et des adultes qui les accompagnent
 - a) Statut EVB-CSQ à dynamiser et rendre plus attrayant (avantage d'être EVB-CSQ, reconnaissance des EVB-CSQ actifs et méritoires)
 - b) Repenser le relevé de réalisation (simplifier et valoriser les plus intéressants)
 - c) Papillon d'or (1 syndicat, 1 établissement, 1 personne militante ou organisme)
 - d) Publication dans revue syndicale, de la commission scolaire, de l'école, du site EVB-CSQ
 - e) Reconnaissance officielle du matériel EVB-CSQ (Carrefour éducation)
 - f) Créer une journée nationale EVB-CSQ
 - g) Cérémonie de reconnaissance dans chaque établissement (prix EVB-CSQ aux jeunes et responsables) ou lors d'une activité régionale
 - h) Faire feuille simple de compte rendu de projet EVB-CSQ pour promotion et échanges
 - i) Adhésion de nos syndicats au mouvement EVB-CSQ pour une meilleure collaboration
 - j) Liens plus étroits des fédérations comme partenaires EVB-CSQ (identifier, déléguer, soutenir, faire connaître)

2. Promouvoir les valeurs d'écologie, de pacifisme, de solidarité et de démocratie
 - a) Promouvoir la pédagogie de l'espoir
 - b) Réaliser un profil d'élève ou de jeune EVB. Ce que tout jeune devrait acquérir au sein d'un EVB
 - c) Réaliser un profil d'établissement. Ce qui devrait se faire dans un EVB.
 - d) Compléter et promouvoir le calendrier EVB (en partenariat avec le Réseau In-Terre-Actif (RITA))
 - e) Soutenir les liens jeunes-nature, surtout chez les plus jeunes
 - f) Promouvoir la publication [Voyage au cœur des EVB-CSQ](#)
 - g) Tenir compte des quatre valeurs
 - h) Compléter et promouvoir la grille d'analyse EVB-CSQ
 - i) Créer un concours national EVB-CSQ

3. Soutenir les acteurs
 - a) Maintenir les sessions nationales
 - b) Produire des petits guides précisant le rôle et les tâches des responsables EVB-CSQ à l'échelle d'un établissement, d'un syndicat, d'une région
 - c) S'assurer de responsables EVB-CSQ ou de répondants au sein de chaque syndicat et commission scolaire
 - d) Le Comité des retraités Brundtland comme mentor auprès des nouveaux responsables EVB-CSQ
 - e) Formations types sur le mouvement, les trousseaux, etc. destinées à l'interne (nos membres) et l'externe (universités, lieux de formation du personnel)
 - f) Réaliser un petit guide, une bande dessinée, un film, (histoire des EVB-CSQ)
 - g) Poursuivre la production de matériel style pense-bête

- h) Associer la formation syndicale à la préparation du matériel et impliquer les syndicats locaux dans ces formations
 - i) Favoriser le perfectionnement des responsables EVB-CSQ (université d'été, formation)
 - j) Mieux outiller les membres du CRB afin qu'ils réalisent les tâches proposées
 - k) Réaliser des guides de ressources locales et régionales (Qui peut nous appuyer ? Qui fait quoi ?, etc.)
 - l) Favoriser l'échange d'information
 - m) Mettre les acteurs en réseau au plan local, syndical, régional et national
 - n) Profiter de la structure de coordination régionale
4. Améliorer les communications
- a) Refonte du site web EVB-CSQ intégrant les médias sociaux
 - b) Section alimentée par les pairs. Ex.: bibliothèque scolaire EVB
 - c) Pétition, sondage, concours (chanson thème EVB, meilleur relevé, etc.)
 - d) Reconnaissance EVB – promotion des succès EVB et relais vers les régions et vice versa
 - e) Pages « les EVB-CSQ et la FSE », « les EVB-CSQ et la FPPE », les « EVB-CSQ et ... » sur le site Web EVB-CSQ
 - f) Sous-pages régionales accessibles à partir du site national
 - g) Revamper les troussees EVB-CSQ
 - h) Calendrier EVB-CSQ
5. Diversifier le financement
- a) Rechercher financement statutaire
 - b) Poursuivre le partenariat avec la Fondation Monique-Fitz-Bach pour certaines demandes de financement
 - c) Accroître la part CSQ dans le financement EVB-CSQ
 - d) Accroître le financement local (syndicats locaux, commissions scolaires, partenaires locaux, etc.)
6. Créer un momentum autour des 20 ans des EVB-CSQ
- a) Profiter du 20e pour redorer le blason des EVB-CSQ à l'interne et à l'externe
 - b) Rassemblement des EVB-CSQ
 - c) Sculpture (Armand Vaillancourt à partir d'envoi des élèves) à la Place Jacques-Cartier
 - d) Mes souhaits pour l'avenir (mes souhaits pour le monde dans 10 ans). À ouvrir en 2023

À la FEC

Voici la liste des faits saillants pour l'année 2010-2011 :

- Acquisition ou renouvellement par les Collèges de leur certification EVB : Lennoxville et Ste-Foy.
- Participation à la session EVB de mai 2011.
- Participation à l'assemblée générale annuelle de la Fondation Monique-Fitz-Bach.
- Tenue d'un Conseil général carbone neutre à Rimouski.
- Promotion de l'école d'été pour pédagogues leaders en développement durable.
- Promotion de l'atelier Oxfam-Québec.
- Amorçage de la réflexion sur l'amélioration du déploiement du mouvement EAV-EVB au collégial.

Liste des collèges EVB à la FEC

Collèges	Personnes responsables	Courriel	Téléphone	Année d'inscription
Matane	Guy Cayouette	cayouetteg@cgmatane.qc.ca	418-562-1240	2009-2010
CEMEC	Stéphane Poirier	stephane.poirier@centre-matapedien.qc.ca	418-629-4190	2009-2010
Les Îles	Josiane Bergeron et Nancy Vigneau	jbergeron@cgaspesie.qc.ca NVigneau@cgaspesie.qc.ca	418-986 5187	2010-2011
Victoriaville	Olivier Noël	oliviernoel.qsd@gmail.com	819-758-6401	2009-2010
École du meuble à Montréal	Louis Tremblay	tremblay.louis@cgpvicto.qc.ca	514-528-8687	2009-2010
Sorel-Tracy	Marc Olivier (avant 2011-12) et Anick de Repentigny (depuis)	Marc.olivier@cegepst.qc.ca anik.derepentigny@cegepst.qc.ca	450-742-6651	2009-2010
Lennoxville	Daniel Duyck	dduyck@crc-lennox.qc.ca	819-564-3666	2010-2011
Ste-Foy	Hélène Parent	hparent@cegep-ste-foy.qc.ca	418-656-6921	2010-2011